

VIII. JOURNAL DES SÇAVANS.

DU LUNDY. 25. MARS M. DC. LXXX.

PALLADII EPISCOPI HELENOPOLITANI de Vita S. Chrysofomi dialogus. Accedunt homilia S. Joh. Chrysof. in Laudem Diodori Tarsensis Episcopi. Acta Tarachi, Probi & Andronici &c. cura & studio Emerici Bigotii Rotomagensis. In 4. A Paris chez la Veuve d'Edme Martin. 1680.

LE P. FRONTON le Duc & le Docte Henry Savil qui se sont signalez par l'édition des Ouvrages de saint Chrysofome, avoient fort recherché cet Original Grec de sa vie, dont nous n'avions qu'une traduction Latine, faite il y a plus de deux cens cens ans sçavoir vers l'an 1438. par Ambroise General de l'Ordre de Camaldule. M. Bigot fameux par sa riche Bibliotheque & qui fait depuis long-temps l'honneur des lettres à Roüen estant à Florence la trouva dans la celebre Bibliotheque du grand Duc, & ayant obtenu de ce Prince la permission de la transcrire l'apporta en France, où il en a fait une nouvelle traduction qu'il a jointe au Grec.

Cet ouvrage est en forme de Dialogue. Un Evesque nommé Pallade s'entretient dans Rome avec Theodore Diacre de l'Eglise Romaine. Le sujet de leur conversation est saint Chrysofome alors d'autant plus connu à Rome, qu'outre les grandes vertus & la merveilleuse éloquence qu'il avoit fait paroistre dans la dignité de Patriarche de Constantinople, il estoit mort en exil un an ou deux auparavant, apres avoir souffert une injuste persecution qui avoit obligé ses amis à implorer pour luy la protection du saint Siege. De forte que ce Dialogue est tout ensemble une Apologie pour le Saint & le recit de sa vie. C'est ce qu'il faut bien observer pour ne pas se laisser surprendre à la critique indiscrete de ceux qui blâment la methode de l'Auteur sous pretexte qu'il a meslé des raisonnemens de morale dans sa narration; car quand on veut juger d'un Ecrivain l'équité veut que l'on regarde quel est son dessein, & en quel temps il a composé son ouvrage.

Pallade a écrit le sien vers l'an 408 auquel temps la memoire de saint Chrysofome n'avoit pas encore esté justifiée dans l'Orient & y estoit encore comme obscurcie des calomnies dont ses ennemis l'avoient chargé pour tâcher de faire passer leurs violences pour un procedé de Justice. La conduite du Saint avoit esté si conforme aux regles de la vertu que pour le justifier il ne falloit point user de dégui-

G iij



fement & d'artifice mais exposer simplement la verité des choses. C'est ce que fait Pallade. Ainsi son ouvrage est une relation fidele qui doit estre au goust des veritables Amateurs de l'Histoire.

Il y a aussi inferé quelques reflexions comme sur la dignité & l'excellence de l'Episcopat dont il declare indigne ceux qui presument le meriter & qui le recherchent; Sur la liberté prudente & genereuse dont doit user un Prelat dans la correction des vices, pour justifier en ce point le zele du Saint; Sur la precaution que doit aussi apporter un Evêque pour ne pas paroistre autoriser par sa presence ou par son exemple le luxe & les excez des tables ny le mauvais employ des biens Ecclesiastiques, parce que c'estoient là deux motifs qui joints à d'autres portoient saint Chrysofome à manger seul chez luy, procedé qui fut blâmé par ses Ennemis &c. Mais ce qu'on y trouve encore de tres considerable, c'est la lettre de saint Chrysofome au Pape Innocent, où le Saint racontant les violences exercées par des gens de guerre que ses ennemis envoyerent dans l'Eglise de Constantinople vers le soir de la veille de Pasques & qui entrerent jusques dans le Sanctuaire, dit que dans cet horrible Tumulte *le Sang precieux de Jesus-Christ fut répandu sur les habits des Soldats*, ce qui fait bien voir l'usage de reserver la sainte Eucharistie, & confirme la presence réelle de Jesus-Christ dans ce divin Sacrement.

L'inscription des MSS. marquant que l'Evesque Auteur de ce Dialogue se nommoit Pallade, il semble que ce fait doit passer pour constant. Mais c'est une question si ce Pallade est le mesme que Pallade Evesque d'Helenopole Auteur d'une Histoire des Solitaires nommée *Lausique*: Car il est certain que ce second Pallade fut aussi amy particulier de saint Chrysofome, & que son zele pour la defence du Saint l'exposa à la persecution. Le sentiment de Monsieur Bigot est qu'il les faut distinguer pour trois raisons. La premiere que Pallade Auteur du Dialogue n'alla à Rome qu'apres la mort du Saint, c'est à dire vers l'an 408, au lieu que Pallade Auteur de la *Lausique* y fut trois ou quatre ans auparavant. La deuxieme qu'il paroist par le Dialogue du premier qu'il estoit vieux & qu'il avoit les cheveux gris au lieu que l'Auteur de la *Lausique* n'avoit alors que 40 ans. La troisieme que l'Auteur du Dialogue y parle de ce second Pallade comme d'une autre personne & témoigne que celuy cy estoit alors en exil dans l'extremité de la haute Thebaide vers l'Ethiopie ou le pais des Blemmiens.

Cette vie de saint Chrysofome est encore accompagnée de cinq pieces anciennes. Les deux principales sont les actes Grecs de saint Taraque, Probe, & Andronic & ceux de saint Boniface. Ces Vies n'estant presque composées que des propres Termes du Procez des

Saints font d'autant plus estimées des sçavans qu'elles sont tres-fidelles, & doivent estre fort precieuses aux personnes de pieté, n'y ayant rien de plus touchant ny de plus edifiant que les paroles prononcées par les Sts. Martyrs en presence des Juges ou au milieu de leurs supplices. Aussi les Chrétiens avoient-ils grand soin de tirer des copies de tous ces Procez.

La table qui est à la fin de ce livre est de grand usage, car démêlant nettement ce qui est mêlé ou transposé dans le Dialogue de la vie de saint Chrysostome, elle rend cette edition commode & recommandable.

ANT. LE GRAND APOLOGIA PRO RENATO

Descartes contra Parckerum, in 8. Amstel. 1680.

COMME ce n'est pas seulement en France que la Philosophie de Descartes est attaquée, ce n'est pas aussi seulement à Paris qu'elle trouve de puissans défenseurs. Celuy-cy est le mesme dont nous avons parlé dans quelques uns de nos Journaux qui nous a donné une Philosophie entiere sur les principes de Descartes.

ORIGINE DES ORNEMENS DES ARMOIRIES

par le R. P. C. F. Menestrier de la Comp. de Jesus, in 12. A Paris pour T. Amaulry chez René Guignard 1680.

LES Ornemens exterieurs des Armoiries sont assez connus dans l'Europe, où la Noblesse distingue par là ses differentes qualitez: Mais on n'en a pas si bien sceu jusqu'icy l'origine. C'est ce que le P. Menestrier établit dans ce deuxième Vol. apres avoir expliqué dans le premier la veritable origine des Armoiries.

Il tire toûjours des Tournois l'origine du Timbre, du Bourlet, des Lambrequins, des Supports des Manteaux & des Pavillons, comme Monsieur l'Abbé Galloys l'a parfaitement bien expliqué dans son Journal du 21. Juin 1672. dont on a mis l'extrait au commencement de ce livre: Mais pour les Couronnes, il croit que c'est des Genealogies qu'est venu l'usage de les mettre sur les Armoiries aussi bien que les Chapeaux, les Mitres, les Crosses & les Thiares: Parce que comme on mettoit ces Couronnes & ces autres marques de dignitez sur les ronds où estoient écrits les noms & les degrez genealogiques afin que d'une premiere veüe on distinguât d'abord les personnes qui avoient eu ces emplois & ces dignitez, l'usage ayant depuis introduit de mettre dans ces Arbres genealogiques les Armoiries des personnes & leurs noms au dessous, ces marques d'honneur se sont trouvées insensiblement sur les Armoiries & ont commencé à y servir d'Ornement.

Il donne encore une autre origine pour les Couronnes en particulier, car c'est par les monnoyes qu'il prétend que s'est particulièrement introduit l'usage de couronner les Ecussions; & il rapporte sur tout cela beaucoup de choses fort singulieres, comme 1. Qu'on commença sous Philippe VII. à faire des Gros dont le revers estoit une Couronne sous laquelle il y avoit trois fleurs de Lys sans Ecussion. 2. Que sous Charles VII. on mit la Couronne sur l'Ecussion des trois fleurs de Lys dans les Ecus d'or, & qu'on a toujours continué de le pratiquer ainsi depuis ce temps-là. 3. Qu'avant le Regne de ce Prince on ne sçavoit ce que c'estoit que couronner les Ecussions parce qu'ils estoient ordinairement panchez, ce qui ne permettoit pas de les couronner. 4. Qu'à Venise aucun Noble Venitien en quelque dignité qu'il soit ne peut mettre une couronne sur ses Armoiries. 5. Que l'equivoque des Perles de Conte, c'est à dire de celles qui sont assez grosses pour estre vendües par compte & non pas au poids comme les petites, est cause qu'on en a fait la Couronne des Comtes. 6. Que feu Monsieur le Prince est le premier des Princes du Sang qui a porté la Couronne purement de fleurs de Lys, ayant esté déclaré premier Prince du Sang de France apres Monsieur Frere du feu Roy. 7. Que ce n'est que depuis cent ans que les Evesques qui sont aussi Comtes ont mis des Couronnes sur leurs Armoiries n'y en ayant aucun qui l'ait fait avant ce temps là, non pas même les Princes. 8. Que l'usage du Chapeau pour tous les Prelats vient d'Espagne où l'on en voit dez l'An 1400. & que Tristan de Salazar Espagnol de nation Archevesque de Sens semble estre le premier qui l'a introduit en France pour les Archevesques.

Il en fait de mesme sur tout le reste, car il remarque par exemple 1. Que les femmes n'ont pas eu des Armoiries aussi-tost que les hommes, parce que n'ayant nul usage de l'exercice des armes elles n'avoient ni Ecus ni Cottes d'armes ni Bannieres où elles pussent les porter, qu'ainsi elles porterent au commencement celles de leurs maris comme elles portoient leurs noms, jusqu'à ce que l'usage s'introduisit de joindre celles de leurs Peres dans un mesme Ecu avec celles de leurs maris, ce qui donna l'origine aux premiers Ecussions partis ou de 2. quartiers. 2. Qu'environ l'an 1200. l'usage s'estant introduit d'inhumer dans les Eglises les fondateurs & les principaux bien-faicteurs, on commença aussi dez lors d'y représenter les Armoiries sur les tombeaux en plusieurs differentes manieres. 3. Que c'est à l'imitation des Quarts de Rond qui flanquoient autrefois l'Ecu ou en croix ou en triangle ou en rose, qu'on a mis autour des Armoiries les Colliers des Ordres de Chevalerie & les autres marques d'honneur.

Il y a une infinité d'autres observations de cette nature, mais les plus curieuses sont sans doute celles qu'il fait sur l'origine des noms des Familles qu'il pretend n'estre pas plus anciens que les armoiries. Ainsi il remarque qu'au dessus de l'an mille on ne distinguoit les personnes que par leurs noms joints à celuy de leur Pere comme il paroist par les actes de ce temps-là. *Abraham filius Balduini, filii Abraha* sans furnom. C'est de là, à ce qu'il croit, que les Prelats ont retenu l'usage de ne mettre que leur nom avec celuy de leurs Eveschez dans les souscriptions des Conciles ou des Synodes, parce que durant six siecles entiers tous les Evesques n'avoient pas signé autrement. Les premiers que l'on trouve avoir ajoûté le nom de leurs familles sont Archambaud de Sully Archevesque de Tours en 986. & Raynaud de Vendôme Evesque de Paris en 988. Il porte jusqu'à dix sources des noms des familles. Il fait plusieurs remarques fort singulieres sur l'origine de quantité de noms: & sur ce qu'il pretend qu'il n'y a pas un nom propre dans quelque langue que ce soit qui ne signifie quelque chose comme il le fait voir dans le détail, il donne une extreme facilité de trouver l'origine de presque tous les furnoms.

HIPOCRATIS COI, ET CLAUDII GALENI

Pergameni Archiatri Opera Renatus Charterius Vindocin. D. M. Paris. &c. plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, auxit, secundum diversas Medic. Partes in 13. Tom. digessit & conjunctim graece & latine primus edidit in fol. A Paris chez Guignard, Aubouin, Pralard, Villery. 1680.

TRois choses particulieres distinguent cette derniere edition des œuvres d'Hipocrate & de Galien, & la rendent plus considerable que toutes les autres Grecques & Latines tant de Venise que de Bâle qui ont paru jusqu'à present: car le Texte Grec n'a pas seulement esté conferé sur toutes les anciennes Editions, & restitué sur une infinité de Manuscrits Originaux tirez du Vatican & des plus fameuses Bibliothèques de l'Europe, mais la Traduction Latine qui a esté mise à costé du Grec, ce qui n'avoit pas esté fait jusqu'icy, a esté corrigée presque mot à mot, & toutes les œuvres de ces deux grands Maistres de la Medecine ont esté rangées de telle maniere qu'on a dans un même Volume les traitez qu'ils ont fait sur un même sujet; ainsi par cet ordre nouveau on n'a fait qu'un seul ouvrage de toutes les œuvres d'Hipocrate & de Galien quoy qu'augmenté de plusieurs traitez qui n'avoient point encore veu le jour.

Nous le devons à feu M. Chartier Medecin du Roy, Docteur Re-

gent de la faculté de Medecine de Paris: Et Messieurs Blondel & le Moine Medecins de la même faculté ont genereusement aidé de leurs soins & de leurs lumieres pour faire paroistre au jour les trois derniers de ces treize Volumes, qui restoient à imprimer lors de la mort de ce sçavant homme. Le douzième Volume contient plusieurs Planches & plusieurs figures qui en nous faisant connoistre la Chirurgie des anciens, nous laissent découvrir combien on est allé avant depuis eux en cette science.

TABLETES HISTORIQUES ET CHRONOLOGIQUES
contenant la suite des Papes, Empereurs & Rois qui ont regné depuis la
naissance de Jesus-Christ écrites & gravées pour le Roy. A Paris chez
Louïs Senault, Maistre Ecrivain Juré, ruë du Foin. 1679.

M. Marcel qui est l'Auteur de ces Tablettes avoit fait le plan de toute l'Histoire depuis la Creation du monde jusqu'à present & l'avoit rangé dans plusieurs cercles enchassez sur une Table ronde de six pieds de Diametre, où par une Alidade qui estoit attachée au centre qu'on pouvoit appliquer à tous les noms qui étoient rangez par ordre Alphabetique dans un grand Cercle, on voyoit en un instant tous les Contemporains. L'invention de cette Table estoit ingenieuse, mais elle ne pouvoit servir que dans une Bibliothèque s'il n'avoit trouvé moyen de la briser & de la reduire en Tablettes portatives, comme il a fait & comme il pretend faire encore sur d'autres choses.

Pour faciliter l'usage de ces Tablettes il explique d'abord toutes choses: & pour eviter la confusion que pourroit causer la diversité des Estats que les Princes ont gouverné, & donner par des traits moins embarrassans qu'une syllabe une idée generale d'un Prince à ceux qui n'en ont pas leu l'Histoire ou qui l'ayant leuë sont bien aises de trouver quelque chose qui leur en renouvelle aisement l'idée, il distingue les Estats par diverses lettres; & mettant à costé des noms la figure des Planetes, il explique par les qualitez qu'on attribue ordinairement à ces Astres ou qu'il leur applique en particulier, les divers Caracteres de la vie & de la mort de chaque Prince.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ECRITE DE LYON A
l'Auteur du Journal par M. Spon D. M. Aggregé au College de Lyon
touchant un fait singulier & remarquable.

ESTHER Elisabeth de Vvaldkirch fille d'un Marchand de Schaffouse de ce nom residant à Geneve, âgée presentement de 19. ans estant devenuë aveugle par une maladie des yeux dont elle fut attaquée dez l'âge de deux mois n'a pas laissé d'estre pouf-

née aux belles lettres par son Pere, en sorte qu'à present elle sçait parfaitement & également bien le François; l'Allemand & le Latin. Elle parle ordinairement Latin avec son Pere, François avec sa Mere, & Allemand avec les gens de cette nation. Elle sçait presque toute la Bible par cœur. Elle a fort bien étudié en Philosophie, elle joue des Orgues & du Violon, mais ce qu'il y a de merveilleux elle a appris en cet état à écrire, & voicy de quelle maniere on s'est avisé de l'enseigner, son Pere en ayant donné l'invention.

On luy fit graver sur un aix toutes les lettres de l'Alphabet mais assez profondement pour en pouvoir sentir la figure avec les doigts, & en suivre les traces avec un crayon, jusqu'à ce qu'elle fut accoutumée de former d'elle mesme les Caracteres. Apres on luy fit faire un chassis qui tient son papier assuré quand elle veut écrire & qui guide sa main pour faire les lignes droites. Elle écrit avec un crayon plustost qu'avec de l'ancre qui pourroit luy gêner son Papier ou luy faire laisser les mots imparfaits en venant à manquer. C'est de cette maniere qu'elle écrit souvent en latin à ses amis aussi bien qu'en toutes les deux autres langues.

LIVRES NOUVEAUX OÙ NOUVELLEMENT RECEUS A PARIS.

Anicii Manlii Sever. Boetii V. C. atque Patricii Consolationis Phil. lib. V. Interpretatione & notis illustravit Petrus Callyus Reg. Eloq. & Phil. professor in Acad. Cadomensi; Jussu Christ. Regis ad usum Serenissimi Delphini, in 4. *A Paris chez Lambert Roulland.*

Reflexions des SS. PP. sur la Sainte Eucharistie appliquée aux Evangiles des Dimanches & aux festes des SS. *A Paris chez le même.*

Eclaircissements touchant le legitime usage de toutes les parties du Sacrement de Penitence par M. l'Evesque de Tournay. In 12. *à l'Isle & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier.*

Abregé tres clair de la Doctrine Chrestienne avec les preuves de l'Ecriture sainte, par le R. P. Basile de Soissons Capucin, 3. edit. in 12. *à Paris chez Charles Fosset, rue S. Jacques.*

IX. JOURNAL DES SÇAVANS.

DU LUNDY 8. AVRIL M. DC. LXXX.

ESSAI DE L'HISTOIRE MONASTIQUE
d'Orient par de la Congregation de saint Maur. In 8.
à Paris chez Louis Billaine. 1680.

COMME la Profession Monastique est née dans l'Orient & a de là passé en Occident, ceux qui en ont voulu procurer l'avan-